

## Admission à la séance de toutes les députations, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Admission à la séance de toutes les députations, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 574;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20881\\_t1\\_0574\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20881_t1_0574_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

res, a fait échouer leurs transformations, quoi- que ourdies dans les ténèbres, tout sera dévoilé, et Paris ne sera pas le tombeau des patriotes.

Continuez, braves Montagnards, à poursuivre les scélérats quels qu'ils soient, et la France purgée de tous les traîtres, ne fera plus qu'un peuple de frères.

La Société vous invite de rester toujours fermes à votre poste, c'est de vous que dépend la liberté de tous les peuples, l'univers vous admirera n'ayant pu vous vaincre.

Législateurs, nous fûmes des premiers dans le département de Seine-et-Marne, à secouer le joug de l'aristocratie, à abdiquer le culte superstitieux ; au bruit de l'insurrection dans le district de Rosay, nous partîmes un détachement, mais si la représentation nationale courroit quelque danger nous partirions en masse lui faire un rempart de nos corps, tels sont les sentiments des sans-culottes de Tournan-l'Union ».

CRITINTE jeune, CHANUT, COTTIN, VERMUY (présid.), CHEMIN, JULLIEN jeune, PONCET, ERICOURT, DEHESGHUES, VIGNES, VEZARD, GILSON, FADIN, BLANCHARD, LEFEBVRE, VILLENEUVE, HOTRINA, JULIEN.

[Le c<sup>n</sup> Chemin, à la Conv., Tournan-l'Union, s.d.] (1),

« Législateurs,

Je suis moi, père d'un enfant de la patrie, que les ours du Nord m'ont dévoré. N'ayant que lui, Législateur, je suis canonnier par principe ; j'ai manœuvré 5 ans sous le règne du tyran. Braves Montagnards, je ne réclame d'autres indemnités ; qu'il soit accordé à la commune de Tournan-l'Union deux pièces de quatre. En montrant la manœuvre, je serais content de venger nos enfants en faisant des élèves pour exterminer le dernier des tyrans ».

CHEMIN.

## 62

Une députation de la société des amis de la liberté et de l'égalité, séante aux ci-devant Jacobins-Saint-Honoré, fait hommage à la Convention de trois épis de bled offerts à cette société par un patriote de Nîmes : la nature, dit-elle, sourit à vos glorieux travaux ; les bleds fleurissent et nous présentent dans peu l'espoir d'une récolte abondante ; des vertus, du fer et du pain, voilà la raison des républicains français.

Insertion au bulletin (2).

L'ORATEUR de la députation. Citoyens représentants,

Pendant que vous vous occupez sans relâche du salut de la Patrie, des Républicains forgeaient la foudre pour la transmettre à d'autres

(1) C 299, pl. 1050, p. 20 ».

(2) P.V., XXXIV, 264. *Ann. patr.*, n° 452; *C. Eg.*, n° 589; *B<sup>in</sup>*, 9 germ.; *F.S.P.*, n° 270; *Audit. Nat.*, n° 553; *J. Mont.*, n° 137; *J. Univ.*, n° 1588; *M.U.*, XXXVIII, 157; *J. Sablier*, n° 1226; *J. Perlet*, n° 554; *Rép.*, n° 100, p. 400.

républicains qui doivent la lancer et terrasser les ennemis de votre liberté.

La philosophie a changé l'azile de l'imposture et du mensonge en temple de la Raison où tous les Républicains apprennent leurs droits et leurs devoirs, la nature aussy. Cette belle nature sourit à vos glorieux travaux, depuis la mort du tyran. L'hiver a presque disparu et a fait place à un printemps continuel. Les bleds fleurissent et présentent dans peu l'espoir d'une récolte abondante. Nos frères de Nîmes ont fait passer à la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité trois épis de bled qui prouvent la précocité de cette belle nature. Nous sommes chargés, Citoyens Représentants de venir en faire l'offrande comme un augure favorable à la prospérité de la République. Des vertus, du fer et du pain. Voilà la raison des républicains français. Il ne leur en faut pas davantage pour exterminer à jamais les ennemis de notre gouvernement. Vive la République, vive la Convention nationale, Vive la Montagne et tous les Montagnards (1).

[Extrait du P.-V. de la Sté des Jacobins. Séance du 8 germ. II] (2).

Un patriote de Nîmes, département du Gard, fait hommage à la Société de trois épis de bled, preuve de la précocité de la Nature qui promet dans cette contrée la récolte au printemps.

La Société a arrêté que ces épis seroient offerts demain à la Convention Nationale par une députation.

Les c<sup>ns</sup> Dufourny, Boin, Gros-Luzenne et Lathuille sont nommés commissaires.

LEGENDRE (présid.), LECLERC, LAIGNELOT (secrét.), G.L. Ath. VEAU (secrét.).

Toutes les députations sont admises aux honneurs de la séance.

## 63

Un membre [PEPIN] propose des observations à l'appui de la pétition de la commune et du district d'Argenton, département de l'Indre, tendante à ce que la rivière de Creuse soit rendue à la navigation. L'Convention nationale renvoie ces observations au comité des ponts et chaussées pour en faire son rapport (3).

## 64

Un autre membre [CHAMBORRE] fait un rapport au nom du comité d'agriculture et de commerce.

Le décret suivant est adopté.

(1) C 299, pl. 1050, p. 27. Signé : GROS-LUZERNE, LATHUILLE, BOUIN (ou BONIN).

(2) C 299, pl. 1035, p. 19.

(3) P.V., XXXIV, 264. Minute de la main de Pépin. (C 296, pl. 1005, p. 26). Décret n° 8608. Reproduit dans *Ann. patr.*, n° 453; *J. Mont.*, n° 137; *C. Univ.*, 11 germ.; *M.U.*, XXXVIII, 157; *F.S.P.*, n° 270; *Débats*, n° 556, p. 145; *Mon.*, XX, 82; *Batave*, n° 408. *J. Sablier*, n° 1226.